

SNAD CGT

Section de Paris

La « mesure » du mépris de la DG et de Bercy !

On nous bassine à longueur de discours officiels sur le sujet, dans tous les médias, jusque dans la communication interne de notre administration : la modernisation de la politique immobilière de l'Etat a pour objectif de « doter l'Etat d'un parc immobilier plus économe des deniers publics, plus resserré, mieux adapté aux missions de l'Etat et de meilleure qualité ».

Et c'est tellement bien et enviable que tout se fait en la matière, dans le dos des principaux concernés, c'est à dire les agents qui travaillent quotidiennement dans les services menacés. L'îlot de la rue Perrée n'échappe pas à ce constat.

L'idée d'une vente de l'îlot n'est certes pas nouvelle. Par contre, force est de constater que les choses s'accélèrent, puisque des discussions sont en cours au plus haut niveau de la DGDDI et du ministère.

Nous avons posé la question au directeur interrégional le 29 juin et au directeur régional de Paris, président du CTPS DR qui était réuni le 30 juin 2010 au matin. Interpellé sur ce qui est en train de se tramer sur l'îlot Perrée, ce dernier a confirmé que des discussions étaient en cours mais qu'aucune décision ne lui était communiquée à ce jour.

La situation est donc la suivante : la DGDDI traite avec Bercy le dossier d'une vente éventuelle de l'îlot Perrée, le DI et le DR mis vraisemblablement dans le secret sont tenus au mutisme, tandis que les agents eux sont tenus dans l'ignorance totale de ce qui se manigance sur leur sort !

Nous avons dénoncé les objectifs de cette politique qui se révèle être une fuite en avant qui ne règle absolument rien aux problèmes budgétaires de l'Etat, et qui se révèle bien souvent une véritable entreprise de cadeaux faits à de grands financiers ! Et les récentes révélations scandaleuses sur les agissements « des amis des amis des amis » ne sont pas de nature à rassurer les agents et les citoyens que nous sommes, sur le bien-fondé de telles décisions.

Car au passage, ni les ministres, ni les responsables de la DG, ni ceux de la DI ou de la DR ne subiront personnellement les conséquences d'une vente de l'îlot Perrée. Ce sont les agents de tous les services qui sont localisés sur l'îlot, la RR, le BGP, Paris-Temple, le BCI, le SCL et le bureau de poste de Paris-Temple-Garantie, qui subiront directement les conséquences des choix qui seront faits.

La première de ces conséquences est déjà perceptible. Il s'agit, de part l'attitude détestable de la direction générale et de Bercy qui agissent dans le secret complet, d'une perte accrue de lisibilité pour les agents, dans leur avenir, professionnel et personnel. Le développement de la souffrance au travail n'est pas une vue de l'esprit, la perte de lisibilité dans l'avenir professionnel et par voie de conséquence au plan personnel, en est une des composantes.

D'ores et déjà, le SNAD CGT intervient au plus haut niveau pour dénoncer ces pratiques et pour obtenir des informations sur le dossier de l'îlot Perrée.

À Paris, le 30 Juin 2010.
Les représentants CGT au CTPS DR